



Choisir librement ses apprentissages... ?

Réflexion critique sur la possibilité d'instruire en famille et de pratiquer l'*unschooling* en Belgique francophone

Par Caroline Leterme

Mots-clés : instruction, apprentissage autonome, *unschooling*, école, alternative

A priori, ce sont les mêmes matières, les mêmes contenus et les mêmes exigences, avec les mêmes examens sanctionnés par les mêmes certificats ou diplômes... A première vue donc, la scolarité des adolescents instruits en famille¹ (IEF) ne diffère fondamentalement de celle des enfants fréquentant un établissement scolaire que par cette double dimension : le lieu et l'organisation des apprentissages. Une fois les jeunes inscrits auprès du Service de l'Enseignement à Domicile, aucune autorité ne leur dicte une grille horaire hebdomadaire. Les compétences nécessaires à l'obtention de leurs CE1D, CE2D et CESS sont connues² ; libres à eux de s'organiser comme ils le souhaitent afin de réussir ces examens, qu'ils présentent auprès du jury central à Bruxelles.

¹ Nous avons choisi de centrer cette analyse sur la question des adolescents (12-18 ans) instruits en famille, et plus particulièrement la question de leurs apprentissages. Une précédente analyse sur le sujet de l'instruction en famille traitait de la question de la législation, ainsi que sur les contrôles de 6 à 12 ans : « L'encadrement légal de l'instruction en famille ou enseignement à domicile », par Caroline Leterme, CERE asbl, septembre 2019 : <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article252> (dernière consultation le 3 octobre 2019)

² Disponibles notamment sur www.enseignement.be.

Les apprentissages scolaires à domicile

La famille P. pratique l'IEF depuis un peu plus de trois ans. Les deux aînés, Nora (16 ans) et Tom (13 ans)³, sont donc scolarisés à la maison. A l'origine de cette décision, un fort intérêt des parents pour ce type d'éducation – connu par de la famille et des amis vivant dans le monde anglo-saxon, où cela n'a rien d'inhabituel –, puis une première secondaire traumatisante pour Nora, qui est victime de harcèlement scolaire. Elle presse alors ses parents de franchir le pas de la scolarisation à domicile. A l'époque, Tom finit sa quatrième primaire et tout se passe bien pour lui à l'école : il décide avec ses parents d'essayer un an à la maison... et il y est toujours, avec un bilan très positif.

S'ils ne sont pas strictement tenus à un horaire, leurs semaines s'organisent néanmoins – de manière plus ou moins souple – autour des apprentissages scolaires. Nora est autonome et rigoureuse (6 à 7 heures de travail par jour) ; Tom fixe avec sa mère les objectifs pour la semaine, puis répartit librement son travail pour les atteindre. Comme beaucoup d'adolescents en IEF, tous deux suivent en partie l'enseignement à distance, et pour l'autre partie des cours compilés sur mesure d'après les besoins du programme.⁴ L'IEF permet par ailleurs à cette famille d'inclure dans le programme hebdomadaire de nombreuses sorties⁵ et de laisser aux enfants du temps pour leur(s) passion(s). Ainsi, le nombre d'activités « extra-scolaires » n'est pas limité⁶ ; ils fréquentent des stages pendant les congés scolaires et créent ou saisissent d'autres opportunités. Tom, passionné par la ferme, va régulièrement s'initier au travail dans une chèvrerie et aider un fermier près de chez lui – d'ailleurs, « *s'il n'y avait pas les examens, je serais à la ferme tous les jours !* »

Au moment de l'interview, Nora sortait d'une session d'examens au jury central pour son CE2D. L'occasion, pour elle et sa mère, de pointer certaines difficultés : les examens sont étalés sur une période de trois à quatre mois – ce qui est assez éprouvant –, ils représentent 12 déplacements à Bruxelles – depuis leur village de la province de Liège, la durée et le coût du déplacement sont assez importants – et le taux de réussite paraît très faible⁷. Si le jeune n'obtient pas son CE1D à 14 ans ou son CE2D à 16 ans, le retour à l'école sera obligatoire (sauf dérogation) : « *cela met une certaine pression sur tout le monde, car – contrairement à ceux qui sont à l'école – on n'a pas droit à l'erreur* », dit la maman. Au niveau administratif aussi, certains aspects sont compliqués : elle nous parle de « *combat* » pour obtenir une copie papier d'un examen de sa fille, de l'obligation (préalable

³ Prénoms d'emprunt. Les deux ados et leur maman ont été interviewés en août 2019.

⁴ Bien qu'émanant également d'un (autre) service de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le contenu des cours à distance n'est pas toujours conforme au programme officiel de l'année en cours. Une incohérence dont se passeraient bien les familles en IEF, car elle les oblige à créer de toutes pièces certains cours, requérant beaucoup de temps et d'énergie dans le chef des parents, pas nécessairement formés dans ces matières...

⁵ En moyenne, cette famille effectue une « sortie » organisée par semaine, avec d'autres familles IEF : musée, spectacle, expo, école en forêt (www.ondecolle.org), visite d'une éolienne, découverte d'une ville...

⁶ Les après-quatre-heures étant libres (pas de devoirs), Nora fait alors du *king ball*, du théâtre, de l'impro...

⁷ D'après leurs dires, seuls deux ou trois jeunes (sur une centaine) réussiraient tous les examens en une seule session.

à l'inscription aux examens) d'assister à une réunion d'information à Bruxelles début juillet (nécessitant d'interrompre le camp scout de Nora...), ou encore du manque de communication de la part des jurys⁸.

La voie de la non-scolarisation

Le parcours de Mia⁹ (18 ans) en dehors de l'école débute pour des raisons similaires à celles de Nora : un mal-être dès l'entrée en secondaire. Elle est rebutée par le système, la compétition ambiante et des relations sociales insatisfaisantes. Après deux ans au sein de l'établissement, son angoisse est telle à l'approche de sa rentrée en 3e que sa mère lui parle de l'enseignement à domicile, qui séduit Mia. Au début, elle s'inscrit aux cours à distance et s'astreint à un rythme de travail assez soutenu. A côté de cela, elle s'adonne à diverses occupations : la photo, l'apprentissage du sanskrit, l'écriture, l'élevage de ses chiens... divers apports épanouissants, à l'inverse du contenu des cours qui la questionne de plus en plus. Elle décroche petit à petit des cours, tout en continuant à apprendre de manière autodidacte ce qui lui plaît. N'ayant pas passé les examens obligatoires après deux ans, une lettre de l'Administration somme ses parents de la réinscrire dans une école.

Nouvelle remise en question, nouvelle étape : après un ultime essai dans une école (une journée de crise d'angoisse), les parents de Mia justifient auprès de l'Administration sa non-réintégration dans un établissement scolaire. Quelques mois après, Mia abandonne toute ambition de poursuivre un parcours scolaire sanctionné par des certificats ou diplômes. Elle se trouve en effet de plus en plus décalée par rapport au système, ayant développé un fort esprit critique – elle lit alors des auteurs comme Henry-David Thoreau (« *La désobéissance civile* », 1849) ou Ivan Illich (« *Une société sans école* », 1971). Dans ce dernier ouvrage, Illich¹⁰ – comme d'autres auteurs ou philosophes¹¹ – remet en cause la domination et suprématie de l'école dans l'instruction des enfants et adultes, et prône un apprentissage qui puisse être auto-dirigé, par l'entremise d'une multitude de ressources. « *L'école*

⁸ Toutes les informations apparaissent sur le site www.enseignement.be, mais à charge des familles de le consulter régulièrement, car Nora et sa mère nous disent que par exemple les dates des examens peuvent changer, sans qu'on les en informe directement.

⁹ Interviewée en août 2019.

¹⁰ Ivan Illich (1926-2002) est un penseur de l'écologie politique et une figure importante de la critique de la société industrielle. Dans l'oeuvre d'Illich revient une idée de manière prédominante : à partir du moment où la société industrielle, par souci d'efficacité, institutionnalise un moyen (outil, mécanisme, organisme) afin d'atteindre un but, ce moyen tend à croître jusqu'à dépasser un seuil où il devient dysfonctionnel et nuit au but qu'il est censé servir. Ainsi l'automobile nuit au transport, l'école nuit à l'éducation et la médecine nuit à la santé.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ivan_Illich#cite_note-22 (dernière consultation le 20/07/2019)

¹¹ Citons par exemple Catherine Baker et son ouvrage « *Insoumission à l'école obligatoire* » – publié en 1985, il a été réédité en 2006 et est téléchargeable gratuitement sur Wikisource :

https://fr.wikisource.org/wiki/Insoumission_à_l'école_obligatoire (dernière consultation le 07/06/2019) – ou le belge Raoul Vaneigem avec « *Avertissement aux écoliers et lycéens* », également en lecture libre sur le net : http://library.nothingness.org/articles/SI/fr/pub_contents/10 (dernière consultation le 07/06/2019)

enseigne à l'enfant qu'il a besoin de l'institution pour apprendre »¹² : le penseur pointe ainsi l'amalgame insidieux entre l'acte d'apprendre d'une part et l'institution scolaire et ses méthodes d'autre part, devenues à ce point incontournables dans notre société que seule une très faible minorité ose les remettre aujourd'hui en question.

C'est ainsi que de « scolarisée à la maison », Mia devient « non-scolarisée ». La non-scolarisation (*unschooling*) peut être décrite comme « *une philosophie d'éducation qui soutient les activités librement motivées des enfants comme moyen premier d'apprentissage de la vie et des compétences. Les jeunes non-scolarisés apprennent des expériences naturelles de la vie, du jeu sous toutes ses formes, des relations humaines et sociales, des livres et d'internet, de la formation professionnelle, du tutorage et du travail... (...) Il s'agit aussi de faire confiance aux enfants et à leur profonde motivation, de leur fournir moyens ou ressources y compris humaines et communautaires, en un milieu riche et évolutif qu'ils explorent et apprennent.* »¹³ Dans un encadrement de ce type, le rôle de l'adulte en tant qu'indispensable enseignant est banni ; il s'agit pour lui de se considérer comme facilitateur et transmetteur de savoirs, tout en sachant « *faire confiance et soutenir, et aussi pouvoir relativiser, prendre distance par rapport aux inquiétudes des autres personnes, parce qu'on va vers quelque chose qui n'est pas du tout encouragé par la société* », témoigne la mère de Mia.

L'américain John Holt¹⁴, le français André Stern¹⁵ ou encore le canadien Léandre Bergeron¹⁶ sont autant de figures emblématiques de ce mouvement. Dans son livre « *... Et je ne suis jamais allé à l'école* », André Stern détaille les manières dont ses diverses passions lui ont permis d'acquérir l'ensemble des connaissances incontournables (lire, écrire, calculer...) ainsi que des compétences

¹² Notons que la dénonciation de l'école d'Illich prend corps dans sa critique globale de la société industrielle : « L'école, inévitablement, introjecte le capitalisme, la capitalisation du savoir. (...) Dans le monde entier, l'école a été établie comme l'organe reproductif de la société. »

« Ivan Illich – Un certain regard », interview réalisée en 1972 visible aux liens suivants :

<https://www.youtube.com/watch?v=eEkLbGSYkG4> (extrait) ; <https://www.youtube.com/watch?v=K-eauppsNf0> (émission complète) (dernière consultation le 20/07/2019)

¹³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Non-scolarisation> (dernière consultation le 07/06/2019)

¹⁴ John Holt (1923-1985), né à Boston, a exercé plusieurs métiers avant de devenir instituteur pendant 15 ans. Il rejoint ensuite les universités de Harvard et de Berkeley en sciences de l'éducation, se consacrant à la réforme de l'enseignement. Au bout de quelques années, il cesse de penser que l'école est réformable ; il consacre dès lors son temps « non plus à créer des écoles alternatives, mais des alternatives à l'école ». Ses recherches portent plus particulièrement sur les apprentissages autonomes, pratiqués par nombre de familles instruisant à domicile.

Voir notamment : John Holt, Les apprentissages autonomes. Comment les enfants s'instruisent sans enseignement, éd. l'Instant Présent, 2011.

¹⁵ Né en 1971, fils du chercheur et pédagogue Arno Stern, André Stern a grandi en dehors de toute scolarisation : il raconte son expérience lors de nombreux conférences et ateliers ainsi que dans ses livres. Marié, père de deux enfants, André Stern est musicien, compositeur, luthier, conférencier, journaliste et auteur. Il est initiateur du mouvement « Ecologie de l'enfance », et directeur de l'Institut Arno Stern (Laboratoire d'observation et de préservation des dispositions spontanées de l'enfant). <https://andrestern.com/fr/accueil.html> (dernière consultation le 20/07/2019)

¹⁶ Léandre Bergeron (né en 1933) a un parcours atypique. A la quarantaine, il quitte son poste de professeur à l'université de Montréal pour un changement profond, en quête d'une vie simple et autonome. Avec son épouse, ils s'installent dans un petit village en Abitibi, au Québec. Léandre y élève des petits animaux et devient boulanger. Ils ont eu trois filles qu'ils ont choisi de ne pas les scolariser – un choix et une expérience qu'il relate dans son livre « Comme des invitées de marque » (2002). <https://parents-heureux-enfants-heureux.com/leandre-bergeron-ecole-a-la-maison/> (dernière consultation le 20/07/2019)

pointues dans certains domaines (la musique et la lutherie, notamment).¹⁷ Désormais conférencier, il s'appuie sur son propre parcours pour plaider en faveur d'apprentissages centrés sur le jeu et l'enthousiasme : « *l'enfant apprendrait beaucoup mieux par le jeu, par l'expérimentation, en développant des passions, plutôt qu'assis en classe.* »¹⁸

Aujourd'hui, Mia rêve de tout autre chose qu'un master en droit (qu'elle avait envisagé il y a quelques années) : partir et vivre dans un van avec ses chiens, se lancer comme photographe indépendante, donner des cours de cuisine ayurvédique et exercer en tant que comportementaliste canin... Elle a acquis ces dernières années une solide expertise dans ces différents domaines – en participant à des stages, se documentant par elle-même et expérimentant de longues journées durant. Elle tire le constat que pour vivre ses aspirations, elle n'a besoin d'aucun diplôme – et ne nourrit donc aucun regret à avoir récemment achevé sa période d'obligation scolaire sans CESS...

Quelle liberté d'apprendre à l'adolescence ?

Sans prétendre généraliser à partir du témoignage de deux familles, nous pouvons cependant en relever quelques constats. Tout d'abord, notons que le choix de certains adolescents, jusqu'alors normalement scolarisés, de passer en IEF a pour origine une souffrance entre les murs de l'école – due à l'institution elle-même et/ou au rapport du jeune avec ses pairs. Les jeunes dont il est question ici ont pu en sortir, essentiellement grâce à l'ouverture d'esprit de leurs parents, prêts à les soutenir dans un « décrochage scolaire » pro-actif : quitter l'école et s'insérer dans le dispositif – légal mais peu connu – de l'enseignement à domicile, leur permettant ainsi d'enrayer la spirale du mal-être scolaire et restaurer leur estime de soi.

L'adolescence est une période clé au niveau de la construction de l'identité. Les adolescents ont besoin de pouvoir non seulement éprouver la réussite et la fierté, mais aussi expérimenter librement nombre de possibles. L'*unschooling*, évoqué plus haut, pousse cette logique à son expression la plus aboutie, en permettant au jeune d'apprendre sans pression aucune, en fonction de ses intérêts, rencontres et opportunités. Dans les pays anglo-saxons (traditionnellement plus libertaires), ce courant est largement représenté dans les rangs des familles instruisant à domicile – elles-mêmes proportionnellement nettement plus nombreuses qu'en notre pays¹⁹ –, mais aussi dans des

¹⁷ Pour ce faire, ni modèle, ni recette : ses parents mettaient à sa disposition de nombreux livres, des jouets, des instruments de musique... Les arts étaient promus ; à sa demande, il a aussi pu découvrir le travail du métal et la lutherie avec des maîtres-artisans. Il a aussi assisté à des cours divers en auditeur libre, sans participer à des évaluations ni jamais obtenir de diplômes.

¹⁸ <https://www.lesoleil.com/actualite/education/andre-stern-42-ans-jamais-alle-a-lecole> (dernière consultation le 20/07/2019)

¹⁹ Ainsi aux Etats-Unis, où plus de 850.000 enfants sont scolarisés en milieu familial (ce chiffre progresse de 7 à 15% chaque année).
<https://www.lecho.be/dossier/enseignement/qui-a-dit-que-l-ecole-etait-obligatoire/9802323.html> (dernière consultation le 19/09/2019)

établissements scolaires – les *Sudbury Schools* existent aux Etats-Unis depuis 1968²⁰ ; il en existerait actuellement une cinquantaine dans le monde. Comme l'expérience de *Summerhill* en Angleterre ou de la *Freie Schule* en Allemagne, le projet Sudbury d' « école démocratique » se présente comme un espace éducatif sans contrainte préétablie²¹, où « *les élèves apprennent quand ils veulent, où ils veulent, avec qui ils veulent* ».²²

Or, si notre pays permet l'enseignement à domicile, cela ne signifie pas pour autant que les adolescents y sont libres de choisir leurs apprentissages : l'obligation de présenter – et réussir à un âge déterminé – les mêmes épreuves certificatives que leurs pairs scolarisés cantonne fortement leur temps d'étude dans une série de matières incontournables (à savoir les cours de formation générale de l'enseignement secondaire). Lorsque – à l'instar de Mia – l'on questionne et remet en question le caractère obligatoire de ces apprentissages, on flirte voire rompt alors avec la légalité. Cela suggérerait-il que le législateur entend encore encourager une société calibrée, organisée autour de l'école, la réussite et les diplômes, et qu'il n'envisage pas d'autres voies possibles pour notre jeunesse ?

Pourtant, les exemples de trajectoires épanouies, pendant l'enfance et à l'âge adulte, sont nombreux parmi les (anciens) IEFeurs.^{23, 24} D'aucuns pourront y voir le signe de parents surprotecteurs, d'enfants-rois ou de choix d'une classe privilégiée, non accessibles à tous²⁵, et plaideront pour que les remises en question concernant les apprentissages et l'épanouissement des jeunes se fassent uniquement au sein de l'école obligatoire. Pour notre part, nous préférons y lire la nécessité de

²⁰ La première école de Sudbury a été fondée en 1968 à Framingham, dans le Massachusetts aux Etats-Unis. Les écoles Sudbury pratiquent une forme d'éducation dans laquelle les étudiants décident individuellement de ce qu'ils font de leur temps ; leurs apprentissages sont le produit d'expériences ordinaires plutôt que de cours ou d'un programme standard. Les étudiants portent la totale responsabilité pour leur propre éducation ; l'école est gérée par une démocratie directe – les étudiants et le personnel ont une voix égale.

<http://ecole-autonome.be/> (dernière consultation le 18/09/2019)

<https://sudburyvalley.org> (dernière consultation le 18/09/2019)

²¹ Hormis celle d'une fréquentation régulière.

²² Olivier Maulini, Que penser... de la pédagogie de Sudbury?

<https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-1722.pdf> (dernière consultation le 18/09/2019)

²³ Voir à ce sujet le documentaire de Clara Bellar, Etre et Devenir (2015), qui questionne les apprentissages et les choix possibles dans l'éducation des enfants. La réalisatrice effectue un voyage en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et en Allemagne, à la rencontre de parents qui ont choisi de ne pas scolariser leurs enfants, ni à l'école ni à la maison, et de les laisser apprendre librement ce qui les passionne.

www.etre-et-devenir.com (dernière consultation le 18/09/2019)

²⁴ Des études et statistiques réalisées aux Etats-Unis (il n'en existe pas dans notre pays) convergent toutes pour démontrer que les enfants non scolarisés sont plus nombreux à suivre des études universitaires (74%, pour 54% de jeunes Américains qui ont suivi un enseignement à l'école). Elles démontrent également que ces jeunes ont un réflexe civique et sont aussi davantage impliqués dans la vie de leur communauté sur le plan associatif et culturel.

<https://www.lecho.be/dossier/enseignement/qui-a-dit-que-l-ecole-etait-obligatoire/9802323.html> (dernière consultation le 19/09/2019)

²⁵ Par exemple dans l'analyse « Ecole à domicile, école de vie ? » que l'UFAPEC a consacré à la question en octobre 2018, l'auteure B. Lories interroge ces différentes dimensions, également abordées dans l'article de P. Fiévez dans l'Echo « Qui a dit que l'école était obligatoire ? », 27/08/2016.

<http://www.ufapec.be/nos-analyses/1618-ecole-a-domicile.html> (dernière consultation le 19/09/2019)

<https://www.lecho.be/dossier/enseignement/qui-a-dit-que-l-ecole-etait-obligatoire/9802323.html> (dernière consultation le 19/09/2019)

conserver un système éducatif où puissent coexister, à côté de l'école pour tous, d'autres solutions innovantes, alternatives et/ou particulières.

En effet, l'émergence de projets collectifs comme l'Ecole Démocratique de l'Orneau²⁶ ou le récit de trajectoires individuelles en IEF montrent que les manières d'apprendre se réinventent également en dehors de l'école. Les adultes (parents et/ou enseignants) qui choisissent de miser sur l'écoute et le libre-choix des ados concernant leurs apprentissages contribuent, dans la plupart des cas, à en faire de jeunes adultes épanouis et capables de s'insérer activement et positivement dans notre société. Et si cette posture peut paraître par moments risquée ou inédite, générant son lot de remises en question²⁷, elle nous semble avant tout profitable aux jeunes en recherche de sens et d'auto-détermination pour leur avenir. Vu l'actuel besoin impérieux de remettre en question certains piliers de notre société – et l'éducation en est certainement un – pour faire face aux défis contemporains, nous plaidons pour que de telles démarches acquièrent une plus grande reconnaissance au sein du monde éducatif belge...



²⁶L'École démocratique de l'Orneau accueille depuis septembre 2016 des jeunes de 3 à 18 ans sans classe d'âge dans à Loncée (Gembloux). L'école (privée) propose une pédagogie centrée sur les apprentissages autonomes pour développer l'identité des enfants, un fonctionnement en cogestion démocratique ainsi qu'une responsabilisation au développement soutenable. Vu son statut d'école privée, les élèves relèvent de l'enseignement à domicile.

<http://ecoledemocratique-orneau.be> (dernière consultation le 19/09/2019)

²⁷Comme en témoignent humblement ses acteurs, par exemple Stéphanie De Tiège, maman de deux enfants et fondatrice de l'Ecole Démocratique de l'Orneau, interviewée récemment par la RTBF Auvio : « On est souvent confrontés à des questionnements d'autres, et des peurs que d'autres ont pour nos enfants, et qui viennent parfois réactiver des peurs qu'on a nous nous-mêmes : la peur du diplôme, la peur de trouver un emploi... C'est surtout ça je crois qui est prédominant. Alors que nous on est convaincus que s'ils trouvent leur voie, ils trouveront une façon de pouvoir vivre. »

<https://www.facebook.com/ecoledemocratiqueorneau/videos/416259345669205/> (dernière consultation le 25/09/2019)



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles